

DEC202302INS2I

Décision portant cessation de fonctions de M. Laurent GOURVES, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7243 intitulée Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision (LAMSADE)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR7243 intitulée Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision (LAMSADE) et nommant Mme Daniela GRIGORI directrice et M. Laurent GOURVES directeur adjoint de cette unité ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Il est mis fin aux fonctions de M. Laurent GOURVES, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 12 octobre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2020

Le Président-directeur général
Antoine Petit

